Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transfert d'un second lynx des Alpes vers le Jura vaudois

Un lynx mâle de 20.5 kg a été capturé vendredi 2 mars à proximité de Rossinière. Après avoir été équipé d'un collier émetteur, l'animal a été relâché dans le Mont Aubert (Jura vaudois).

Lors de l'été 2006, la Confédération a autorisé le canton de Vaud a transférer cinq lynx entre 2006 et 2008 afin de permettre le rétablissement des populations de chevreuil et de chamois.

Un premier lynx, Zoro, a été capturé le 10 juillet 2006 et relâché dans le Nord du Jura vaudois. Il évolue actuellement au sud-est de Genève, sur territoire français, à plus de 100 kilomètres de son point de lâcher.

Vendredi dernier, un deuxième adulte mâle a été capturé à proximité de Rossinière, au Pays d'Enhaut. Il a été équipé d'un collier émetteur de type GPS, qui envoie régulièrement sa position géographique sur un ordinateur. L'animal a été relâché la nuit suivante dans le Mont Aubert, une région du canton particulièrement riche en chevreuils. A ce jour, le lynx se situe toujours dans cette montagne. Il doit pouvoir être suivi ainsi pendant 1 année et demie afin d'identifier son nouveau domaine vital.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 mars 2007

DSE, Sébastien Sachot, conservateur de la faune, tél: 021 557 86 30, natel: 079 237 42 52